

AIDES AUDITIVES		SÉCURITÉ SOCIALE	MGEN ÉQUILIBRE	OFFRE SOCLE MGEN CNP	MGEN CNP + Option 1	MGEN CNP + Option 2
100% SANTÉ	PANIER « 100 % SANTÉ » Équipements remboursés totalement					
	Mutualiste de moins de 20 ans ou mutualiste atteint de cécité					
	Mutualiste de 20 ans et plus	60 %	Remboursement total de la dépense engagée.	Remboursement total de la dépense engagée. Pour des aides auditives et des tarifs définis par les Pouvoirs publics		
HORS PANIER « 100 % SANTÉ » Équipements						
Mutualiste de 20 ans et plus		60 %	400 €	800 €	1000 €	
Mutualiste de moins de 20 ou bénéficiaire atteint de cécité		60 %	400 €	1400,00 €		

Cfdt:

EDUCATION FORMATION
RECHERCHE PUBLIQUES
Normandie